

# COMPTE RENDU DE STAGE

**Date** : 16 février 2017

**Lieu** : Avignon - **Heure** : 19h30

**Thème** : Formation de Juge Arbitre au programme **GIRPE**

**Formateur** : Didier LANGLUMÉ

**Étaient présents** : Serge POIRRIER (Carpentras) , Dominique GÉRONIMI ( Cavaillon), Magalie NIETO (Sorgues), Sylvia MOUCADEL (Entraigues) , Anne RIEU ( Starline), André FOURMENT (Sorgues), Jean Marie LACROUX (Avignon).

Peu de participants pour ce stage, mais, accueillis par Didier et Jean Marie, ils s'installent dans une pièce parfaitement équipée pour une projection vidéo sur grand écran et d'une connexion électrique permettant aux stagiaires de brancher leur ordinateur, qui fut l'outil principal de ce stage.

Le programme **GIRPE** étant un outil de travail pour les juges arbitres, les participants se sont rendu compte que, malgré leur connaissance du programme, qu'ils utilisent souvent pour les compétitions, son acquisition demandait une mise en configuration approfondie dont ils ignoraient la mise en place.

Cette mise en configuration fut assez laborieuse et Didier dut s'employer sur chaque participant pour les aider dans leur manipulation plus ou moins habile sur ordinateur.

Cette première partie du stage étant acquise, les participants se détendent avec un petit repas offert par le CD.

A la reprise, la formation porte sur le montage des feuilles de rencontres, une partie de travail que les participants connaissent un peu mieux.

Le stage se termine vers 11h00 à la satisfaction de tous, persuadés qu'ils n'avaient pas perdu leur temps à cette formation.

**Conclusion** : Le programme GIRPE sera obligatoire en septembre 2017 pour les clubs Pro évoluant en nationale.

Il apparait évident que, devant utiliser ce programme au sein de leur club, les juges arbitres soient formés à son utilisation pour la prochaine saison, la fédération de tennis de table rendant obligatoire, POUR TOUS LES CLUBS, son utilisation dans un proche avenir.

D'autres stages seront mis en place et les dirigeants de club auront intérêt à ce que leurs JA soient participants à cette formation.

Le secrétaire de séance

Jean Marie LACROUX